

FINANCEURS	NATURE DU PROJET / EQUIPEMENTS ELIGIBLES	BENEFICIAIRES	OBJET	TAUX DE FINANCEMENT MAXIMUM	INVESTISSEMENT MINIMUM	INVESTISSEMENT MAXIMUM	PLAFOND DE SUBVENTION	MODALITES SPECIFIQUES	CONTACT A PRIVILEGIER
REGION									
Conseil régional	Sous forme de subvention, aux comités départementaux du tourisme s'engageant dans la mise en place d'une démarche de formation du personnel de contrôle, aux structures d'accueil touristique (hébergements, loisirs,découverte...) pour des travaux de mise aux normes.	collectivités locales,particuliers ,associations, sociétés	faciliter l'accès aux vacances pour tous, mise aux normes des structures d'accueil et d'hébergement				50% du montantTTC du stage, sur certificat de l'organisme ayant participer à la préparation du séjour et facture de l'organisme d'accueil, 30% du montant HT des travaux, sur présentation des factures acquittées et de l'attestation de labellisabtion	Demande de label, avis de la commission de sécurité accessibilité (PC ou autres autoirsations d'urbanisme).	direction de l'aménagement du territoire, Région Champagne-Ardenne, 5, rue de Jéricho 51 000 Châlons-en-Champagne, tel 03.26.70.31.31
MARNE									
Conseil général	Aménagement de la structure ou achat de matériel	Meublé de tourisme / Chambre d'hôte					Majoration de 1000 euros du prêt à taux zéro	Etre labellisé Gite de France ou Clévacance - Obtenir le label Tourisme et Handicap	Corinne GIBOULOT

HAUTE MARNE

Conseil Général	Hôtellerie	Professionnels du secteur privé			10 000 €	98 000 €	29 400 €	1* 15 000€	Marianne FOURNIER Chargée de mission Développement CDT 52 Tel : 03 25 30 31 91		
										2* 19 500€	
	Restauration				10 000 €	82 000 €	24 600 €			30%	
	Hôtellerie de Plein Air 3* - 4*	Collectivités Territoriales			0 €	30%	146 250 €	3* 5 000€/emp (max 75)			
		Professionnels du secteur privé						4* 6 500€/emp (max 75)			
	HLL	Collectivités Territoriales			0 €		75 000 €	Chalets 7500€ (max 10)			
		Professionnels du secteur privé						Mobil home 3000€ (max 10)			
	Camping à la Ferme	Particuliers			0 €	25%	990 €				
	Equipements touristiques	Collectivités Territoriales			0 €	82 000 €	16 400 €	20%			
		Professionnels du secteur privé									
Particuliers											
SCI											
Meublés labellisés	Collectivités Territoriales	0 €	30%	13 800 €		2* 3 450€					
	Particuliers					3* 9 900€					
	SCI					4* 12 300€					
Gîtes d'Etapes et de Séjour	Collectivités Territoriales	0 €	50 000 €	15 000 €	30%	5* 13 800 €					
	Particuliers										
	SCI										
Villages Vacances et Résidence de Tourisme	Collectivités Territoriales	0 €	20%			25 000€ par héb (mini 10)					
	Professionnels du secteur privé					100 000€ espaces coll.					
	Associations					+ études					
										1000€ par hébergement labellisés TH	
		Financement s TH // signature charte								Béatrice Garnier Direction de la Culture, du Tourisme, de l'Education et des Sports Tel : 03 25 32 86 02	